

L'ÉTAT ACCORDE UNE AIDE DE SAUVETAGE À AIR AUSTRAL POUR TRAVERSER LA CRISE PERSISTANTE ET PRÉPARER L'AVENIR

Le mardi 18 janvier 2022, la Commission européenne a approuvé l'octroi d'une aide au sauvetage d'un montant de 20 millions d'euros en faveur de la compagnie Air Austral, fortement impactée par la persistance de la pandémie et ses conséquences.

Ce soutien de l'État français à Air Austral, présente dans le top 5 des plus gros employeurs locaux privés de l'île de La Réunion et dont le rôle stratégique dans la desserte de la Région est incontestable, doit permettre à celle-ci de sécuriser sa trésorerie et de préparer l'avenir.

Cette aide de l'État vient compléter le soutien préalablement accordé par La Région Réunion à la compagnie, sous la forme de prêts d'actionnaire.

Ainsi la compagnie s'attelle, depuis plusieurs semaines déjà, à élaborer afin de proposer dans les 6 mois à venir, un plan de restructuration qui garantisse la continuité de son activité sur le long terme ainsi que la pérennité de ses emplois.

« Au nom d'Air Austral et de l'ensemble de son personnel, je tiens à remercier l'État français, mais aussi notre actionnaire de référence La Sémotra, ainsi que nos partenaires bancaires et autres, pour leur soutien constant dans cette période difficile. C'est une première étape franchie du travail enclenché il y a plusieurs mois, mais au combien encourageante qui nous permet d'aborder une année 2022 décisive pour nous. » Marie Joseph Malé, Président Directeur Général d'Air Austral.

À propos d'Air Austral

Compagnie française née et basée à La Réunion, Air Austral se positionne comme un acteur majeur de la desserte de l'océan Indien entre la France métropolitaine et ses destinations régionales. La compagnie dessert en temps normal La Réunion, Maurice, Mayotte, les Comores, Madagascar, les Seychelles ou encore l'Afrique de Sud, la Thaïlande (Bangkok) et l'Inde du Sud (Chennai). Depuis le début de la crise sanitaire, Air Austral met tout en œuvre pour offrir à ses clients la meilleure offre possible dans le respect des directives gouvernementales, des conditions sanitaires et restrictions mises en place par chaque pays et territoires. Les dessertes Paris-Réunion et Paris-Mayotte a été maintenue et la reprise du réseau régionale reprend progressivement. À Paris-CDG, la compagnie a conservé son codeshare avec Air France proposant des connexions en Europe ainsi que son partenariat avec TGVAir pour des pré-post acheminement depuis 19 villes de province et Bruxelles. Sa flotte est actuellement composée de 2 787-8 bi-classes, 3 777-300 triclassés pour les vols long-courriers, ainsi que 3 nouveaux Airbus A320neo pour les vols régionaux. Elle fait partie des flottes les plus modernes de l'Océan Indien. La flotte, le confort de ses cabines, les prestations en vol et l'accueil du personnel sont les atouts majeurs de la compagnie qui composent une qualité de service connue et reconnue.

NOUVEAU ! GroupExpression lance son [Espace Presse](#).
Retrouvez toutes les actualités, photos, vidéos et informations média d'Air Austral sur inscription.

CONTACTS PRESSE AIR AUSTRAL - Agence GroupExpression

Laure Marsac laure@groupeexpression.fr • 06 32 30 68 44 | Deborah Pires deborah@groupeexpression.fr • 06 62 89 05 25

